

## Concours 2018

### Parcours « Concepteur - Conceptrice Costume »

Formation initiale en trois années dont une année préparatoire.

Nombre de places maximum : 6

#### PRE-REQUIS

Les candidat(e)s doivent :

- être âgé(e)s de plus de 18 ans (soit 18 ans révolus au minimum) et de moins de 25 ans (soit 24 ans au maximum) au 1<sup>er</sup> septembre 2018, sans dérogation possible.
- être titulaires du baccalauréat et d'un diplôme sanctionnant 2 années d'études supérieures ou détenteur/trices de 120 crédits ECTS (système européen de crédits d'enseignement).
- posséder les connaissances et aptitudes suivantes :
  - Bonne culture générale et artistique notamment en Arts plastiques (peinture, sculpture), costume historique, cinéma, photographie, design et mode contemporaine.
  - Bonne maîtrise des techniques graphiques.
  - Bonne appréhension du volume.
  - Capacités de réflexion et d'analyse et qualités créatives et imaginatives.
  - Aptitude au travail collectif et motivations fortes pour le domaine du spectacle. Toute expérience vécue en milieu professionnel, au sens large, est souhaitée (stages, projets personnels, etc...).

#### Candidat(e)s non ressortissant(e)s de l'Union européenne

Ce concours est également ouvert aux candidat(e)s non ressortissant(e)s des pays de l'Union Européenne et/ou titulaires d'un diplôme étranger obtenu dans un pays extérieur à l'Union Européenne, sous réserve d'être titulaires :

- d'un diplôme de niveau bac+2 ou équivalent à 120 crédits ECTS, transmis impérativement dans une version traduite en langue française par un traducteur assermenté ;
- et du *Diplôme d'études en langue française (DELF)* niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

#### Dérogation

Sur décision du directeur de l'école et après avis conforme de la commission d'examen des candidatures, peuvent être admis(es) à concourir les candidat(e)s ne pouvant justifier d'un diplôme de niveau bac+2, ni de 120 crédits ECTS, mais engagé(e)s dans des études ou dans une pratique en rapport direct avec les professions auxquelles prépare l'école.

#### Commission interne d'examen des candidatures

Seuls les candidat(e)s retenu(e)s à l'issue de l'étude de leur dossier par la commission interne d'examen des candidatures sont autorisé(e)s à concourir.

#### Convocation

A compter de fin mars 2018, les candidats autorisés à concourir reçoivent une convocation par courrier postal pour les épreuves ayant lieu à l'ENSATT.

Les candidats peuvent se présenter plusieurs fois au concours jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite d'âge supérieure.

## EPREUVES

### Admissibilité

- **Admissibilité 1** sur un dossier de recherche: projet de costumes à partir d'une pièce de théâtre.

---

*Sujet : Le/la candidat(e) proposera les costumes pour la pièce **Pelléas et Mélisande** de Maurice MAETERLINCK ed: espace Nord, 2012*

Ce dossier de recherche comprendra :

- a) **Un dossier plastique** (format A3 maximum) constitué de recherches documentaires, de notes, de croquis qui rendent compte de votre processus de travail, et aboutissent aux maquettes de votre proposition finale,
- b) **Un dossier dactylographié et illustré** (maximum six pages de format A4) dans lequel vous explicitez votre proposition en une synthèse donnant les grandes lignes de votre projet.

*Le/la candidat(e) devra noter sur chacun des éléments de ce dossier de recherches son nom, son prénom et son numéro d'inscription.*

---

Le jury d'admissibilité se réunira le **21 Mars 2018**.

## Admissibilité 2

Les candidat(e)s ayant satisfait à l'épreuve d'admissibilité 1 seront convoqué(e)s par courrier postal pour les épreuves suivantes le **18 juin 2018**. (*Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.*)

- **une épreuve d'expression plastique** (durée 4h) coefficient 1 Transcription d'une problématique plastique donnée en un « corps habillé ».

Cette épreuve vise à apprécier les qualités conceptuelles, sensibles et plastiques du/de la candidat(e) (pertinence et originalité de la réponse, richesse d'une expression personnelle, qualités graphiques, sens du volume...).

Le/la candidat(e) doit apporter son matériel personnel (crayons, feutres, encres, peintures, papiers et matériaux divers etc...). Les techniques à séchage lent, du type peinture à l'huile, ne sont pas autorisées. L'ENSATT met à disposition de chaque candidat(e) des feuilles de papier blanc et de calque de format raisin et un mannequin articulé en bois de 30 cm de hauteur comme outil de recherche possible des volumes et silhouettes.

Le rendu se composera essentiellement de croquis, schémas, maquettes planes, etc... annotés et mis en page de façon à communiquer lisiblement la démarche du/de la candidat(e).

- **une épreuve écrite de culture artistique, historique et contemporaine et de culture du costume** (durée 1h) coefficient 1 :
  - Analyse d'un ou plusieurs documents iconographiques : problématiques plastiques, thèmes, contexte
  - Analyse de costumes et/ou d'ensembles vestimentaires représentés.
- **Reprise de la note attribuée à l'épreuve d'admissibilité 1**. Coefficient 1

## Admission

Les candidat(e)s ayant satisfait aux épreuves d'admissibilité seront convoqué(e)s par affichage à l'Ensatt, à l'épreuve d'admission le **19 juin 2018**

Ils/elles passeront :

- **un entretien** avec le jury portant notamment sur le CV, les motivations du/de la candidat(e) et les épreuves d'admissibilité (durée : 20 minutes environ).

Pour cet entretien il/elle doit apporter un dossier personnel constitué de travaux personnels faisant état des acquis de son cursus scolaire, de son engagement artistique et d'éventuelles expériences professionnelles ou assimilées.

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.

Aucun commentaire sur leur prestation ne pourra être délivré aux candidat(e)s non admis(es) à l'issue du concours.

La publication de chacun des résultats se fera par affichage à l'ENSATT à l'issue des épreuves.

Les résultats d'admission figureront également sur le site Internet de l'école : [www.ensatt.fr](http://www.ensatt.fr)

## INSCRIPTIONS

**du 18 décembre 2017 au 26 janvier 2018 (clôture à 17 h, heure de Paris)**

### **Pré-inscription impérative sur le site Internet [www.ensatt.fr](http://www.ensatt.fr)**

- Le/la candidat(e) complète et valide les 4 pages du formulaire d'inscription en ligne jusqu'à ce que son numéro d'inscription s'affiche sur son écran d'ordinateur. Ceci atteste que l'inscription est bien enregistrée.

### **Envoi par courrier du dossier de candidature**

- A compter du 18 décembre 2017 et au plus tard le 26 janvier 2018, le cachet de la poste faisant foi, le/la candidat(e) envoie par courrier les pièces justificatives demandées et son dossier de recherche d'admissibilité à

ENSATT – Bureau des CONCOURS  
4 rue Sœur Bouvier  
69322 LYON Cedex 05 – France

- Tout dossier non conforme sera invalide. Il est conseillé de rassembler tous les documents nécessaires avant de s'inscrire.
- Les droits d'inscription au concours s'élèvent à 86 euros et sont égaux pour tou(te)s les candidat(e)s. Ils ne seront en aucun cas remboursés aux candidat(e)s autorisé(e)s à concourir.

***Toute fausse déclaration ou omission, toute production d'acte falsifié entraînent automatiquement l'élimination du candidat.***

***Le candidat qui fraude est exclu de l'école et de tout concours, indépendamment des pénalités prévues par la loi du 23 décembre 1901, portant répression des fraudes dans les concours et examens publics.***